

REF : ITB/UNDP/HAI/19.080 : (republiation) Bétonnage de la rue Merline, Mirebalais

Le 6 Septembre 2019

Compte rendu de la visite de site

Etaient présents pour les soumissionnaires :

- 21 firmes (voir liste de présence en annexe)

Etaient présents pour l'équipe des Opérations :

- 1 représentant (Unité des achats – PNUD)
- 1 représentant du projet PNUD

Objectif de la visite : Mise au point sur les travaux à effectuer et sur la fiche technique afin d'accompagner les soumissionnaires en vue d'avoir l'offre la plus conforme que possible.

Ordre du jour :

- Accueil des participants et propos d'ouverture ;
- Visite des lieux ;
- Questions – réponses formulées par les potentiels soumissionnaires présents lors de la visite ;
- Mise au point sur les exigences de l'appel d'offres (fiche technique) ;
- Cloture de la visite.

Questions	Réponses
Au cours de la visite, nous constatons dans l'autre extrémité de la route qu'il y a des travaux de coffrage de caniveaux qui sont en cours Pourquoi ?	Les travaux seront réalisés par deux firmes, une pour le PNUD et l'autre recrutée par la mairie. Nous avons 250 ml à construire inclut caniveau, chaussée, 200 ml de canal construire suivant les mesures indiquées dans la section transversale et 100 ml de Canal pour le curage. La firme recrutée par la mairie va exécuter le reste.
Pourquoi on a republié l'appel d'offres ?	La nature des travaux a complètement changé, les exigences techniques aussi. Donc, il est indiqué de faire une nouvelle publication.
Pourquoi on ne dimensionne pas le canal dans	On garde les dimensions de la partie existante. La section hydraulique est de 60

le plan ?	cm et de 100 cm environ. L'épaisseur des parois en maçonnerie restera 40 cm.
Les plans sont inexistant. La section en travers proposée ne correspond pas à la réalité du terrain	Des mesures ont été prises pour faire les quantités pour la publication et la marge d'erreur est acceptable pour cette évaluation. Mais, pour l'exécution il va falloir un relevé de l'existant pour pouvoir implanter les courbes, les pentes, ... c'est pourquoi le premier livrable de l'entrepreneur adjudicataire du marché sera le relevé topographique. La section en travers est une section type que l'on doit s'adapter à l'exécution, seulement la largeur des voies qui sera variable.
Les plans sont inexistant. La section en travers proposée ne correspond pas à la réalité du terrain.	Des mesures ont été prises pour faire les quantités pour la publication et la marge d'erreur est acceptable pour cette évaluation. Mais, pour l'exécution il va falloir un relevé de l'existant pour pouvoir implanter les courbes, les pentes, ... c'est pourquoi le premier livrable de l'entrepreneur adjudicataire du marché sera le relevé topographique.
Le canal à ciel ouvert propose ne convient pas puisqu'il n'y a pas d'exutoire. Ce dernier est déjà ensablé et de plus ne peut recevoir la quantité d'eau provenant de l'impasse Merline. Il faut le redimensionner.	L'ensablement du canal est un problème de maintenance et de curage que le redimensionnement ne peut pas résoudre. Le système de drainage de la rue Merline dépend du drainage de la ville globalement que ce projet ne peut pas adresser.
Il serait plus approprié d'utiliser des caniveaux pour le drainage longitudinal vu la largeur de la voie existante.	Le canal à la Rue Merline est une contrainte du projet, on ne peut pas le supprimer, car ce canal ne collecte pas seulement l'eau de pluie de la Rue Merline.
Il n'y a pas mal de travaux de démolition à faire et dont n'a pas tenu compte dans le devis et le bordereau des prix.	La Mairie décide à ne pas faire de démolition et que la route doit suivre le tracé tel quel.
Nous suggérons qu'une étude soit faite pour	Des mesures ont été prises pour faire les

<p>ce tronçon de route ou du moins d'inclure dans le devis un Item qui en tiendra compte. La firme adjudicatrice du marché pourrait la faire et la soumettre au maitre de l'ouvrage pour non objection.</p>	<p>quantités pour la publication et la marge d'erreur est acceptable pour cette évaluation. Mais, pour l'exécution il va falloir un relevé de l'existant pour pouvoir implanter les courbes, les pentes, ... c'est pourquoi le premier livrable de l'entrepreneur adjudicataire du marché sera le relevé topographique.</p>
<p>Le nombre d'années d'expérience est trop élevé pour les firmes et le chiffre d'affaires aussi. Peut-on les diminuer pour favoriser une politique d'émergence des petites firmes ?</p>	<p>Les critères traduisent les exigences du PNUD en vue de garantir l'exécution à temps et la qualité des travaux. Par exemple le PNUD a fait preuve de souplesse au niveau du chiffre d'affaires requis USD 250,000.00 vu qu'il s'agit de travaux de réhabilitation de routes.</p>

Unité des Achats
PNUD- Haiti